



## **SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

### RECRUTEMENT D'UN CABINET NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET DEPLOIEMENT INFORMATIQUE DU SYSTEME INTEGRE D'INFORMATIONS ET STATISTIQUES DU TOURISME DE MADAGASCAR

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du 2<sup>ème</sup> Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2). Une partie des fonds servira à financer le développement et déploiement informatique du Système Intégré d'Informations et statistiques du Tourisme (SIIT) de Madagascar.
2. L'objectif de la mission consiste à (i) développer un logiciel évolutif matérialisant le SIIT de Madagascar, (ii) conduire et accompagner le déploiement, l'utilisation et la maintenance du logiciel par les différents utilisateurs. La durée prévisionnelle de l'intervention est estimée 170 hommes jours étalés sur une durée estimative de dix-huit (18) mois
3. Le Projet PIC2 invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus.  
Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
  - une lettre de manifestation d'intérêt,
  - un dossier contenant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des cinq (5) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, disponibilité des experts nécessaires parmi le personnel, etc...Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.  
Les cabinets doivent démontrer de solides références dans l'élaboration de cahier de charges, le développement et le déploiement de logiciels et l'accompagnement des utilisateurs.
4. Le Cabinet sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition du Janvier 2011 révisée en juillet 2014.
5. Les Termes de Référence de la mission peuvent être consultés sur le site [www.pic.mg](http://www.pic.mg) sans engager le Projet ni sur la forme ni sur le contenu. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 17 heures.
6. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés/envoyés au plus tard le 24 juin 2016 à seize (16) heures, à l'adresse suivante :

**Projet Pôles Intégrés de Croissance**  
**2<sup>ème</sup> Etage de la Maison de la Réunion - Isoraka - Antananarivo 101 - Madagascar**  
**Tél. (261) 020 22 367 77 - E-mail : [pic@moov.mg](mailto:pic@moov.mg)**

et porter la mention « Appel à Manifestation d'Intérêt : Déploiement informatique du Système Intégré d'Informations et statistiques du Tourisme de Madagascar »

Antananarivo le 09 juin 2014  
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridor